

Un Bridge sinon rien...

Mars 2022 – IL

Le Schéma Directeur Immobilier Territorial (SDIT) de la DO IDF avait déjà annoncé la couleur fin 2021, avec le départ programmé de plusieurs sites de Paris intra-muros dont celui de Raspail. Malgré des recherches en vain d'un nouveau site parisien, la Direction a finalement opté de regrouper au T4 2022, les salariés de Parnasse au sein de son nouveau bastion d'Issy les Moulineaux :

Orange BRIDGE

► Une décision sans surprise.

Bridge accueille déjà une bonne partie de l'Agence Entreprise IDF. Il était donc logique que la Direction souhaite regrouper ses salariés du même périmètre sur un même site, réalisant au passage des économies immobilières importantes.

Ainsi avant l'officialisation de ce choix, vos élus CFE CGC ont préféré anticiper ce dossier en recueillant lors d'échanges informels vos impressions, ainsi que vos craintes.

Ces riches échanges ont alimenté les nombreuses questions qui ont été posées à la Direction de Parnasse ainsi qu'à l'Equipe Projet Bridge, lors du CSE DO IDF du 25 mars 2022.

► Un site idyllique ?

À en croire l'enthousiasme dithyrambique de la responsable du projet, Bridge serait le site par excellence, digne des maisons mères de GAFAM* de la Silicon Valley :

- ◆ Des espaces zen de détente
- ◆ Une médiathèque
- ◆ Un vrai restaurant en guise de RIE
- ◆ Une multitude de cafétarias
- ◆ Une salle de billard
- ◆ Une salle de sport
- ◆ Un rooftop végétalisé avec vue panoramique
- ◆ Un grand parking
- ◆ À la sortie immédiate depuis le RER / T2 Issy Val de Seine

Il paraîtrait même que « les Membres » rêveraient déjà de le visiter...

La seule petite ombre à ce tableau idyllique : le manque de bureaux individuels !

* GAFAM = Google Apple Facebook Amazon Microsoft

** CSSCT = Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

► La joie des financiers...

Mais parlons clairement, la Direction cherche avant tout à regrouper tout son personnel sur quelques sites car :

$$\text{Moins de loyers} = \text{Moins de frais de structure}$$

$$=$$

Moins de coûts tout court

On concentre, on déplace, on optimise ainsi les mètres carrés, cela fait la joie des financiers, mais pas forcément celle des salariés.

La Direction de Parnasse serait bien restée à Raspail mais ce choix n'était pas donné, alors autant aller sur un site qui regroupe les autres entités de DEF, son Showroom Entreprise.

► « Je suis Flexi » ?



Malgré tous les avantages réels que possède Bridge, la question essentielle que nous posons est la suivante :

Est-ce que chacun y trouvera sa place avec les meilleures conditions pour travailler ?

Afin d'y répondre au mieux, nous avons donc mandaté la CSSCT** Entreprise pour analyser et garantir que ce projet sera mené à bien.

► Et niveau accompagnement ?

Il existe un « accord Bridge » de 2021 régissant les modalités d'accompagnement des projets de déménagement en cours au moment de sa signature.

La CFE CGC a donc demandé lors de la séance du CSE, l'engagement que la Direction appliquera cet accord concernant l'arrivée des salariés de Parnasse sur Bridge.

La Direction y a répondu favorablement.

Pour les salariés Handicapés ou ayant une recommandation médicale

Un accompagnement individualisé systématique sera entrepris avant le déménagement, grâce à un examen par des équipes pluridisciplinaires afin de prendre en compte les adaptations nécessaires qui feront l'objet de recommandations auprès de la Direction.

Niveau Transport

◆ Aggravation du temps de trajet

Le calcul de l'allongement du temps de trajet se fera sur la base du **déclaratif du salarié**, qui sera **vérifié** par l'entreprise **avec son outil Voyageur** (si écart significatif, examen en commission de suivi).

Montant Total de la Prime	Aggravation Temps de Trajet (Aller ou Retour)			
	De 15 à 19 mn	De 20 à 29 mn	De 30 à 40 mn	Plus de 40 mn
Trajet Actuel inférieur à 1h		1 300 €	2 100 €	3 700 €
Trajet Actuel supérieur à 1h	1 000 €	1 600 €	2 400 €	4 000 €
Trajet Actuel supérieur à 1h30	1 000 €	1 800 €	2 600 €	4 200 €

◆ Prise en charge du Pass Navigo

Pour les salariés qui décideraient de changer de moyen de transport, remboursement à 50% du pass Navigo.

* LOM = Loi d'Orientation des Mobilités

◆ Mesures liées à la Mobilité

Application des mesures en vigueur dans l'entreprise en complément de celles de l'accord Bridge avec application des minima prévues par la loi LOM*.

◆ Co-Voiturage

Si utilisation de son **véhicule personnel** :

- Prime spécifique Bridge de **250 € / an**
- Si justification de **60 trajets / an minimum**
- **Prime en complément** des autres mesures
- **Priorité** pour bénéficier d'une place de parking Bridge

Sinon, offre de co-voiturage possible avec la société Klaxit : Inscription sur la plate-forme prise en charge par Orange.

Coûts Induits par le déménagement Bridge

◆ Recherche d'un logement

Aide à la recherche de logement via Anoo :

- Pour constituer un dossier
- **Remboursement** de Frais déménagement sur devis
- Frais d'installation :
Prime de **3 000 € / Salarié + 1 200 € / Enfant**
- **3 jours ASA** exceptionnels pour la recherche, fractionnables en **1/2 journée**

◆ Frais de Garde

Prise en compte des nouveaux frais de garde, **si aggravation** de temps de transport (Aller ou Retour) **≥ 20 minutes**, après avis du service RH **dans la limite URSSAF de 1 830 € / an**.

Les représentants de la CFE-CGC **ont remonté et appuyé toutes les demandes des salariés de Parnasse :**

- bureaux plus hauts et/ou repose pieds
- 4 écrans XXL verticaux, double écrans
- Stock pour le matériel sensible
- Dossiers à portée de main (pour les attachés)
- Places de Parking accessibles (pour les techniciens)
- Micro-Zoning individuel (chacun sa place, même en flex)...

La liste est longue, mais la CFE-CGC **aura à cœur de suivre à travers la CSSCT et la Commission de Suivi** tous les cas individuels afin que les conditions de travail souhaitées et les accompagnements évoqués **soient bien respectés**.

La CFE-CGC Orange demande

- Une vraie prise en compte de l'**intérêt des salariés** de Parnasse sur Bridge
- **Des places de Parking** pour tous ceux et celles qui en exprimeraient le besoin
- **Des accompagnements bienveillants et personnalisés** pour chacun des cas abordés

Vos correspondants

Malika GHEMIRI 06 78 76 47 36
Stéphane DECIRON 06 84 64 63 62
Laurent MARTIN 06 73 89 39 32



Pour nous suivre sur Twitter →

← Pour vous abonner à nos Publications

www.cfecgc-orange.org



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !